



Édition des Organismes Sociaux

Journal des Employés et Cadres

73^{ème} année - ISSN : 12 167 X

Bihebdomadaire

N°15 Le 10 septembre 2024

BULLETIN PERIODIQUE D'INFORMATIONS DE LA FEDERATION DES EMPLOYES ET CADRES

54 rue d'Hauteville - 75010 PARIS

SECU : 01 48 01 91 35

RPN CLASSIFICATION DU 5 SEPTEMBRE 2024

**Les salariés de la Sécurité sociale ne demandent pas
l'aumône !**

Ils veulent vivre correctement de leur travail !

Déclaration Force Ouvrière

Madame la Directrice,

Nous nous trouvons dans un contexte politique exceptionnel qui, pour Force Ouvrière doit absolument être pris en compte par l'UCANSS à l'abord de cette nouvelle RPN classification. En effet, alors que les résultats des élections législatives ont exprimé il y a près de deux mois le puissant rejet d'une politique menée contre les droits et les conditions d'existence des salariés, la nomination d'un nouveau gouvernement est toujours en suspens. L'ancien est quant à lui censé gérer les affaires courantes...

Dans le même temps, c'est donc en l'absence d'un ministre en place, et alors qu'aucune décision d'importance ne devrait être prise, que l'UCANSS continue de dérouler son projet de classification selon les mêmes orientations et sans avoir sérieusement discuté des revendications fondamentales présentées par les Fédérations, sans avoir réellement négocié.

Pire, vous décrêtez désormais une échéance de fin de négociation pour la fin du mois d'octobre et souhaitez nous soumettre dès aujourd'hui une ébauche de texte ! l'UCANSS souhaite avancer coûte que coûte en portant des œillères !

Le projet que vous nous présentez aujourd'hui exclut toujours 58 % des personnels de tout bénéfice de la classification, notamment du fait de la fongibilité des points de compétence que vous appliquez à la transposition des grilles et sur lequel vous refusez absolument de revenir.

FO qui revendique une classification au bénéfice de tous ne peut accepter cela, pas plus par exemple que l'arbitraire qu'implique le non-repérage de 25 % des métiers.

Afin d'illustrer notre propos, reprenons si vous le voulez bien Madame la Directrice, la plateforme revendicative présentée par FO dès le 9 janvier.

Force Ouvrière revendique :

Sommaire
Pages 1 à 6 : RPN Classification du 5 septembre 2024

- **Un nombre de points minimum d'augmentation pour tous à la mise en place de la classification, quels que soient par ailleurs les effets de la revalorisation des coefficients.**
Non seulement cette mesure ne sera pas générale, puisqu'elle ne concernera que les 58 % d'exclus, mais nous avons compris de surcroît qu'elle serait symbolique et loin d'être significative. Les salariés de la Sécurité Sociale ne demandent pas l'aumône, ils veulent vivre correctement de leur salaire !
- **Le déplafonnement de l'ancienneté et son augmentation.**
Aucune discussion possible. Il faudrait que nous nous contentions de son maintien que le gouvernement souhaitait remettre en cause !
- **L'évolution dans l'emploi sur plusieurs niveaux.**
Des niveaux ont bien été créés et 30 millions d'euros affectés au développement des parcours professionnels sur 2025. Cependant, nous n'avons toujours aucune garantie sur le fait que les agents obtiendront bien automatiquement le niveau de classification correspondant à celui qu'ils ont atteint dans leur emploi.
- **Une garantie minimale d'évolution par l'attribution automatique de points de compétence.**
Aucune discussion possible.
- **La reconnaissance des diplômes du personnel.**
Aucune garantie donnée.
- **L'attribution de 33 points pour tous les exclus du Ségur.**
Aucune garantie donnée.
- **La réévaluation des pas de compétence de 7 à 12 points pour les N1 à N4, de 12 à 15 points pour le N5 à N7 et de 15 à 18 points pour les N8 et plus...**
Vous proposez une augmentation de 1 point par type de pas, ce qui est bien-sûr ridiculement bas !
- **La revalorisation des primes de fonction (accueil téléphonique/visio-guichet, physique et itinérance) et leur élargissement à tous les métiers au contact du public.**
Vous avez différé cette négociation afin qu'elle n'ait lieu qu'après une potentielle signature de la classification.
- **Aucun déclassement d'agent.**
Il s'agit du seul engagement ferme que vous semblez prendre.
- **Une répartition des points de compétences attribués dans chaque organisme chaque année sur 30 % de l'effectif au lieu de 20 % aujourd'hui pour chacune des deux catégories employés et cadres (30 % étant la moyenne pratiquée selon l'UCANSS).**
Aucune discussion possible.
- **L'attribution d'une mesure automatique de 10 points pour les agents qui n'auraient pas eu de pas de compétences pendant 5 ans ou une mesure automatique de 8 points pour les agents qui n'auraient pas eu de pas de compétences pendant 4 ans.**
Aucune discussion possible.

Par ailleurs, nous rappelons que vous ne donnez toujours aucune perspective de négociation pour l'augmentation de la valeur du point en 2024 alors qu'il y a urgence à ouvrir cette dernière !

Face à l'absence de réponse apportée aux aspirations des collègues, nous vous demandons instamment, Madame la Directrice, dans la situation politique nouvelle que nous connaissons, de vous adresser au prochain ministre afin :

- de lui soumettre nos revendications,
- d'obtenir une enveloppe financière supplémentaire afin de négocier une classification qui soit réellement et substantiellement au bénéfice de tous les agents (nous précisons que celle-ci ne peut en aucun cas intégrer la mesure des 1,65 % comme vous le faites aujourd'hui alors que celle-ci est financée chaque année),
- d'obtenir une enveloppe financière pour l'ouverture d'une négociation sur l'augmentation de la valeur du point au minimum à hauteur de l'inflation.

3 points de garantie, une mauvaise plaisanterie ?

Au cours de la réunion, l'UCANSS a en particulier dévoilé le contenu de la mesure qu'elle compte mettre en œuvre pour les 58 % d'agents qui n'auront en rien bénéficié des autres dispositions. Il s'agirait de 3 points de compétence dits « de garantie » ! Ceci représente environ 22,50 € bruts soit moins de la moitié d'un pas de compétence d'un niveau 1 à 4...

L'employeur semble ainsi satisfait de pouvoir affirmer que « tout le monde tirera un bénéfice de cette classification ».

Pour FO, cette disposition confine à la provocation alors même que les agents sont confrontés aux pires difficultés matérielles, qu'il n'existe toujours aucune perspective d'ouverture d'une négociation sur l'augmentation de la valeur du point et que l'employeur aura refusé jusqu'au bout de revenir sur le principe de fongibilité des points de compétence.

L'UCANSS a par ailleurs affirmé que les engagements pris sur les principes de son projet ne pouvaient pas être remis en cause actuellement, sa directrice affirmant cependant devant notre insistance qu'elle retournerait voir le COMEX pour savoir si son mandat pourrait évoluer...

FO a notamment :

- Rappelé sa position pour que les points du Ségur, une fois obtenus, ne soient pas soumis à la fongibilité.
- Pris position comme les autres fédérations pour le déplafonnement de l'ancienneté (l'UCANSS reviendra vers les fédérations sur ce sujet le 17 septembre).
- Affirmé être favorable à une mesure pérenne lors des mobilités à Iso-niveau à condition que celle-ci ne soit pas inférieure à ce qui est pratiqué dans un certain nombre d'organismes, soit l'application des 105 %.
- Revendiqué la nécessité de réévaluer la garantie minimale donnée par les parcours professionnels, soit 110 % au lieu de 105 %.
- Réaffirmé l'exigence de repérer tous les métiers et refusé que les organisations syndicales soient sur le terrain associées aux tambouilles locales préparées par les directions pour définir les niveaux des métiers non repérés. À tout le moins, il faut que l'avis des organisations syndicales soit opposable !
- S'est prononcé pour que les niveaux employés et les niveaux cadres soient clairement identifiés et distingués dans la nouvelle classification.

FO n'acceptera pas une classification qui se réduit à une aumône !

Réunissons nos syndicats, discutons avec les collègues et les autres organisations syndicales dans nos organismes pour préparer le rapport de force qui nous sera nécessaire !

Construisons la mobilisation pour les revendications !

Prochaine RPN classification le 17 septembre